

POUILLOUX

Ils se sont entraînés en vue des championnats du monde et de France de voltige

Des voltigeurs de haut niveau étaient à l'œuvre cette semaine dans le ciel de l'aérodrome de Pouilloux. « C'étaient des entraînements en vue du championnat de France monoplace qui se tiendra à Blois en juin, et des championnats du monde qui se tiendront en Pologne en août », explique Pierre Varloteaux, entraîneur officiel de voltige.

Des quatre pilotes qui étaient sur place, les Français Philippe Varinot et Sylvain Cys se rendront au championnat de France à Blois, alors que l'Australien Paul Andronicou et l'Allemand Denis Stachelin se retrouveront en Pologne pour les championnats du monde.

L'aérodrome de Pouilloux fait partie des quatre terrains habilités, de par l'emplacement et l'environnement, pour effectuer de la voltige et des tests de bruits (*lire par ailleurs*). « Il se prête très bien à ces entraînements et nous sommes bien reçus par l'aéroclub », souligne Pierre Varloteaux.

En tout cas, les nombreux visiteurs ont pu apprécier des exercices de grande qualité.

Christiane GRESSARD (CLP)



L'entraîneur Pierre Varloteaux et trois des quatre pilotes, Paul Andronicou, Denis Stachelin et Sylvain Cys, devant l'avion de voltige. Photo JSL/Christiane GRESSARD

REPÈRES

- **La voltige aérienne** est une discipline sportive encadrée par la Fédération française aéronautique (FFA) et par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC). Les vols d'entraînement se déroulent au-dessus d'axes publiés par la DGAC. Les jours, les heures, et les zones de voltiges sont respectés et gérés par l'entraîneur officiel, qui instruit et débriefe le pilote en vol par radio. Chaque avion est contrôlé annuellement par un organisme qui renouvelle les certificats de navigabilité, ainsi que le certificat de nuisances sonores.
- **Le PEB, plan d'exposition au bruit**, est un dispositif français qui définit les règles de constructibilité et d'urbanisme pour limiter les populations soumises aux nuisances aéroportuaires.